Compte rendu du Conseil Municipal du 14/09/2019 à 21 h

Présents: François ARCANGELI, Philippe BUSSIÈRE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Eric RIET, Sylvie SIMPSON.

Excusées: Cinthya ARENAS, Céline SALVIAC MALBERT

la publicité foncière (S.P.F) de St Gaudens en antenne de Muret,

Éric RIET est désigné secrétaire de séance.

1 Soutien au personnel des Services des Finances Publiques du Comminges

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les projets présentés dans le cadre de la géographie revisité dans le département de la Haute-Garonne par la Direction Générale des Finances Publiques,

Vu la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contacts (permanences dans les mairies, présence ponctuelle dans les MSAP et France Services) Vu la transformation du service des impôts des entreprises (S.I.E) de St-Gaudens en antenne de Muret, du centre des impôts fonciers (C.D.I.F) de St-Gaudens en antenne de Muret, du service de

Vu que ces antennes n'ont rien de pérenne.

Vu la création de méga service spécialisé S.G.C en supprimant l'aspect humain avec l'usager et la relation personnalisée entre le comptable et l'ordonnateur,

Le projet de « géographie revisitée » mis en place par le Ministre de l'Action et des comptes publics va encore éloigner les populations des services publics des finances et créer à la place de services de pleines compétences, des permanences ponctuelles dans les Maisons de service public ou Maisons France Services, dont, par expérience, on connaît la faible pérennité.

Alors que nous sommes engagés dans un projet de développement de notre territoire pour accueillir demain de nouveaux arrivants, des emplois, des entreprises, cela ne pourra se faire sans un service public de plaine compétence.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

Décide de s'opposer :

- A cette nouvelle vague de démantèlement des services publics de la DGFIP en milieu rural ;

Décide de s'engager :

- A participer activement avec les salariés, leurs syndicats et les usagers à toute action pour défendre le réseau des Finances Publiques ;

Exige:

- Le maintien du réseau de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles (recouvrement en matière d'impôts, tenue des comptes des hôpitaux et des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics, guichet et caisse....) tout en l'améliorant avec l'ouverture des trésoreries fermées comme Aspet, Boulogne sur Gesse....
- Le maintien du Service des Impôts des Entreprises de pleine compétence,
- Le maintien du Service de la Publicité Foncière de pleine compétence,
- Le renforcement des métiers de géomètre,
- La réouverture du service d'enregistrement fermé et transféré à Toulouse en avril 2018.
- que la direction régionale des Finances Publiques donne les moyens humains et matériels pour pérenniser les services énumérés ci-dessus. Unanimité du conseil pour le soutien.

2 <u>Compte-rendu de réunions :</u>

François ARCANGELI, Sylvie SIMPSON:

VTT: Entretien des sentiers. Identifications de sentiers à ouvrir et réouverture de sentiers existants. Cela permettrait d'être plus attractifs pour les randonneurs et permettrait d'attirer une clientèle VTTistes. Ce projet s'inscrivant dans la logique de « Destination VELO en Comminges ». La commune est intéressée par le projet de la création d'un Pump track porté par l'Intercommunalité. Installé sur le village il viendrait en complément du centre VTT et serait un pôle d'attractivité supplémentaire.

La première hypothèse à étudier c'est l'implantation du Pump Track au Prach Du Clot.

<u>Jean-Paul ESTRADE</u>: informe qu'il y aurait peut-être une fuite entre les 2 captages (Bassin captage 1 vide et bassin captage 2 plein). A été signalé à Réseau 31 qui doivent effectuer des vérifications.

Avancement des projets en cours

2.1 Multiservices

Marquage au sol pour la place PMR à refaire, Sylvie SIMPSON a relancé l'Entreprise SOPYTRAP qui interviendra durant les vacances annuelles du multiservices. Des racks à vélos sont également à prévoir.

En cours : mise en place de l'aménagement d'un espace pour le stationnement des chevaux et des ânes sur l'espace vert.

2.2 Réseau Chaleur Bois

Les deux modifications à apporter à l'application n'empêchent pas le fonctionnement principal de la gestion à distance. Nous avons demandé à PYRETHERM (courriel du 13 septembre) la mise à disposition de l'application domotique à tous les abonnés au RCB qui en ont fait la demande et ce dans les plus brefs délais.

Pas de problème particulier à signaler durant la période de non chauffe et d'alimentation en Eau Chaude Sanitaire.

Dès que nous aurons reçu le Consuel Enedis pourra précéder à l'alimentation définitive de la chaufferie et nous pourrons faire enlever le compteur de chantier. Prévu semaine 38.

2.3 Pré commun

<u>DETR</u>: Notification reçue pour un montant de 74 115 € (30 %).

<u>REGION</u>: Passage en Commission Permanente au mois d'octobre pour 74 115 € (30 %).

<u>Le CD31</u> se positionnera sur le montant à attribuer dès que nous leur auront transmis les notifications des autres financeurs.

Le Permis de construire déposé par ENEDIS pour l'installation du nouveau poste de transformation haute tension est retourné négatif. Raison invoquée : se situerait en zone inondable. Le calage de l'étude CIZI permettra de déterminer si cette nouvelle installation est vraiment en zone inondable ou pas.

2.4 Forêt cinéraire

Réunion technique par rapport à la réglementation, le 23 septembre, sous la présidence de M. CHEVRY secrétaire général à la sous-préfecture, avec la commune de Herran et l'ONF afin de faire un état des lieux sur le site cinéraire d'Arbas.

2.5 Plaques numéros d'habitations

Il faut les distribuer aux particuliers avec une notice d'installation et faire signer les particuliers qui devront s'engager à installer la plaque dans les deux semaines qui suivent.

Les secrétaires de Mairie transmettront aux services de l'État, pompiers, poste, etc. le listing des nouvelles adresses.

Pour ceux qui ne pourront pas se les installer et pour tous les bâtiments communaux c'est l'employé communal qui s'en chargera.

2.6 Coupes de bois

Vu en réunion avec Francis PRADERE, Sylvie SIMPSON, l'ONF et Milien LESNEY, forestier à Chein-Dessus. La coupe de bois que nous comptions faire cette année n'est pas accessible. Il faut envisager le débardage par câbles. Pour ce faire il faut avant tout déposer une demande de « Soutien à la mobilisation de bois par câble ». Ce dispositif permet d'être subventionné, il vise à mobiliser la ressource bois des forêts difficiles d'accès tout en préservant la biodiversité et les sols.

François Arcangeli propose d'inclure dans le tableau détaillé des coupes, à joindre à la demande de subvention, celles prévues dans les années à venir et pas seulement celle de cette année.

2.7 Micro station ancienne gendarmerie

Vu avec le directeur de Réseau31, les travaux sont prévus en 2020 avec une fin d'achèvement avant fin d'année 2020.

Une réunion de travail aura lieu le lundi 16 septembre avec Réseau31, Jean-Paul ESTRADE et Sylvie SIMPSON pour voir où installer cette nouvelle micro station. L'idéal serait d'enterrer la cuve derrière le bâtiment le plus loin possible.

3 Cité Jardins : demande d'allongement de la garantie

La cité Jardins demande un allongement de la garantie sur leur emprunt (qu'il vienne de renégocier). La demande d'allongement de la garantie est de 10 ans.

Sylvie SIMPSON va demander un rendez-vous pour avoir de plus amples explications avant de délibérer.

4 <u>Terrains</u>

Terrains PIQUEMAL

Madame le Maire informe l'assemblée que les propriétaires des parcelles A 626 et B 219 situées à Barat souhaitent en faire don à la commune, la seule condition étant qu'elles soient entretenues.

Le Conseil Municipal compte tenu de l'accord des propriétaires indivis ci-après :

Madame HEUILLARD Françoise, Messieurs PIQUEMAL Philippe et PIQUEMAL Alain, après en avoir délibéré accepte la donation des terrains suivants :

- La parcelle sise « le Couartet » cadastrée A 626
- La parcelle sise « Lafargue » cadastrée B 219

sans soulte, s'engage à les entretenir et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tous actes et documents nécessaires à cette donation.

Les frais notariés relatifs à cette donation seront réglés entièrement par la commune d'ARBAS.

Terrain RICHARTE

Proposition de M. RICHARTE : vente de deux lots terrain + grange mitoyenne à la MdA pour 6000€. Le prix est trop élevé car des travaux importants seraient à envisager sur la partie grange et cette parcelle n'a pas grand intérêt pour la Commune.

5 **SDEHG**: éclairage public

Pas d'avancement sur l'analyse de la vétusté du parc de lampadaires. François ARCANGELI et Philippe BUSSIERE s'engagent à le faire avant le conseil du mois d'octobre.

6 Pool Routier

Pas de travaux envisagés cette année.

7 **Questions diverses**

Réseau31 a inscrit les travaux de la redistribution de la rue de Pelach sur 2019,

Déchets verts : où en est l'intercommunalité ? La réflexion est toujours en cours.

La pratique de l'enduro sur les sentiers communaux : Sylvie Simpson se rapproche de l'ATD pour connaître la réglementation.

Pronomades: Les 27, 28, 29 septembre à Arbas avec participation du vice consul des Pays-Bas.

Séance levée à 23 : 00

Prochain Conseil Municipal le vendredi 18 octobre à 21h